

NOTES DE LONGUEUIL

La corporation a fait poser une barrière à la traversée afin que personne ne se risquer sur la glace, qui est très dangereuse.

Tous les soirs, les reverberes éclairant nos rues, ce qui est une grande amélioration. Nos félicitations à qui de droit.

On dit que les Rev. seurs du Saint Nom de Jésus feront agrandir leur couvent l'été prochain.

M. le Dr. Girouard est à se faire construire une magnifique résidence sur la rue St. Charles. Nous avons vu le plan et nous le félicitons de son bon goût.

Les personnes qui demeurent dans la partie basse de la ville sont à se préparer afin de ne pas être surprises par l'inondation qui paraît nous menacer cette année comme les années précédentes.

LES ELECTIONS PROVINCIALES

Nous sommes informés officiellement que la date des élections dans Hochelag, Maskinongé, est fixée au 28 avril, la nomination devant avoir lieu le 21. Les candidats ministériels sont MM. McCorkill dans Missisquoi, Champagne dans Hochelaga, et Legris dans Maskinongé. Les candidats de l'opposition sont M. M. Sp. pour dans Missisquoi, Villeneuve dans Hochelaga, et Car. dans Maskinongé.

Ces trois comités ont élu des conservateurs aux dernières élections générales, mais les trois députés ont vu leurs élections annulées pour corruption et manœuvres frauduleuses. Nous n'avons aucun doute sur le résultat de la prochaine lutte. Avec du travail et de l'organisation, nos amis ont certains de remporter ces trois sièges, réduisant par là l'opposition à sa plus simple expression.

LES MINISTRES PROVINCIAUX

L'hon. M. Geo. Duhamel, solliciteur général, est arrivé hier soir en cette ville. Il nous dit que tout le monde se félicite de le voir à la tête, arrivant au soir de Québec, pour assister au grand banquet de W. à demain soir.

Notes de Sorel.

EXCURSION M. Lacombe nous a annoncé que la première excursion de la saison, de Montréal à Sorel, par bateau à vapeur, aura lieu le 20 Mai prochain. Le soir il y aura à l'Hôtel de Ville une séance dramatique et musicale.

DECES

C'est notre pénible devoir d'annoncer ce matin la mort de D. Z. Gauthier. Ex. avocat de cette ville, parti à dimanche à 4 heures P. M. Depuis 30 ans, nous qu'il habitait cette ville. M. Gauthier était bien connu et avait occupé diverses positions. Il avait été Commissaire d'Écoles, Conseiller de ville, avocat de la Couronne et du Revenu. Il avait joué un rôle important dans la politique et était un vrai tribun populaire.

ENQUETE

L'enquête préliminaire dans l'affaire d'Yanaska est commencée vendredi, devant M. le Magistrat Dorion. MM. L. H. Lefleur et Dr. Mignault ont été entendus comme témoins de la poursuite. L'enquête a été ajournée à mardi le 14 courant. L'accusé a fourni des cautions au montant de \$ 1,200.

MARCHE

Il y avait un bon marché samedi. Le sirop d'érable était un abalgon; prix moyen \$ 1.09 abalgon.

CHANCEUX

M. Ernest Rousseau a été l'heureux gagnant du magnifique side-board de M. O. Facard. Nos félicitations.

CONSTRUCTION

M. L. St. Hilaire va faire construire un magasin à trois étages à la place où demeurait M. A. C. Trempe. C'est une belle amélioration. Ce magasin sera occupé par M. M. Paradis & Millette.

LES RUES

Les rues sont très sales vu le dégel. Les trottoirs sont généralement nets, mais il y a encore quelques négligents.

LA GLACE

Des chevaux ont calé sur la glace. Aujourd'hui, les chevaux ne peuvent plus passer sur l'eau qu'il y a sur les embarcations. On croit généralement que le débâcle se fera vers le 10 ou le 12 sur la Richelieu.

PREMIERE COMMUNION

Sorel n'a rien à envier à Montréal en ce qui concerne. Notre ami M. C. O. Paradis expose actuellement dans ses vitrines les plus belles et les plus riches marchandises pour toilette de première communion.

Nous encourageons ceux qui ont des enfants qui doivent faire leur première communion à aller examiner ces magnifiques marchandises.

TERRE À LOUER

OU À DONNER À FERME Une terre de 3 arpents de large sur 40 arpents de profondeur, située à Ste Anne de Sorel, à une mi lie de la ville de Sorel; aussi une terre à l'un des deux îles de la Rivière.

Conditions faciles. S'adresser au sous-signe Léopold Morasse Ste Anne de Sorel 9 Avril 1898

Jugement

La Cour de Révision à Montréal, a rendu samedi matin, jugement dans la cause de M. Nazaire Provost contre N. Auclair et P. X. Bussières, intervenant.

On se rappelle que M. Provost avait fait saisir, par voie de saisie conservatoire un bâtiment que constituait M. Auclair et qui depuis a porté le nom de *Belvedere*.

M. Provost disait que comme l'édifice était de bois de construction, il avait un privilège spécial, reconnu par la loi. Cette saisie fut contestée par M. Bussières de Vercheres, ayant le privilège qu'invoquait M. Provost et invoquant en sa faveur un acte de vente à rembourser qui lui donnait la propriété du bâtiment saisi.

Plusieurs autres points de droit furent soulevés au cours du litige et il y avait rien dit-on pour prouver que cet acte de vente avait été enregistré, et que le défaut de cette formalité essentielle par notre législation spéciale sur la vente des bâtiments faisait perdre à Bussières la propriété qu'il invoquait. La cause fut jugée par l'hon. Juge de la Cour Supérieure à Sorel, et l'hon. Juge déclara dans le cours de sa construction à un bâtiment usé de vétusté, et que la Saisie Conservatoire pratiquée sur le *Belvedere* par M. A. A. Bruneau devait être maintenue.

BRISE-GLACE

Les brise-glaces sur la Richelieu subront d'ici à quelques jours leur première épreuve. Ils ont été construits par M. J. T. Matton, notre habile constructeur de navires et cet ouvrage lui fait certainement honneur.

Nous donnerons d'ici à quelques jours les dimensions de ces brise-glaces ainsi que les détails de leur construction.

MARIAGE

Ce matin, à l'Eglise Paroissiale, M. Alphonse Monroge conduisit à l'autel, Mademoiselle Marie-Louise, Hermine Gélina, fille aînée de notre estimé concitoyen M. Frs. Gélina.

Nous souhaitons aux jeunes époux, sans doute au comble de leur bonheur, la réalisation de leurs espérances et leur offrons nos meilleurs souhaits de bonheur et félicité.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rev. M. Sénéchal, Vicaire.

COURRIER

Une dépêche transmise par le service des signaux annonce qu'un toré quatre mille jupon marin, à l'île aux Oiseaux, hier.

M. Melville (New-York) habite une villa de quatre-vingt ans, Mme Clapper qui femme vingt-cinq jours, n'a absolument rien pris, ni alléger ni remis.

Des nouvelles de l'ouest (France) mandent que les ingénieurs de la ville de Québec ont fait un relevé de 15,000 personnes se trouvent sans travail par suite de la baisse de la saison.

La baie de Toronto est presque complètement libre de glace et le premier "Maad" est arrivé de Port Credit, hier. C'est le premier arrivage de la saison.

James Collevan, agent de la compagnie du chemin de fer Chicago, Saint Louis et Pittsburg, dans la ville de Québec, a été arrêté à Toronto, hier, pour avoir détourné une somme de \$10,000 appartenant à cette compagnie.

On fait signer à Kingston une requête demandant au gouvernement d'installer des "air-raid" à l'île de la Pile et celle-ci comme sous le nom de "New Mile Point" pour donner des signaux aux navires en temps de brume.

Des réunions publiques ont eu lieu au soir hier à K. Lewis, Eaton, Loughrey et dans d'autres endroits d'Irlande ont provoqué des émeutes. Il y a eu plusieurs personnes blessées. La police a fait plusieurs arrestations.

La moitié de la ville d'Amherst, (Mass.) a été détruite par un incendie. Les pertes s'élevaient à un million de dollars, et un millier d'ouvriers se trouvent sans travail par suite de ce désastre.

Les difficultés entre l'empereur et le prince Bismarck au sujet du mariage de la princesse Victoria sont toujours en suspens. Une correspondance d'Allemagne nous apprend que l'empereur et le czar au sujet de ce mariage.

La compagnie du chemin de fer Québec Central demande au gouvernement de lui accorder un droit de passage pour lui permettre de passer par les îles de la Pointe à la Baie de la Pile, au lieu de la Baie de la Pile à la Baie de la Pile.

Une dépêche de Québec nous dit qu'il y a eu quatre décès de choléra hier. Deux décès ont eu lieu à la Compagnie de la Baie de la Pile, et deux à la Compagnie de la Baie de la Pile.

On signale de New-York (New-York) quatre cas de choléra de longue durée dans la même famille. Deux décès ont eu lieu. Les autres deux cas de choléra ont eu lieu à la Compagnie de la Baie de la Pile.

M. Nash, ingénieur de la compagnie du chemin de fer de la Baie de la Pile, a été arrêté à la Baie de la Pile, hier, pour avoir détourné une somme de \$10,000 appartenant à cette compagnie.

Le ministre d'État a voulu briser la monnaie et la tranquillité que le débâcle de la Baie de la Pile a causée. On sait que le débâcle de la Baie de la Pile a causé de graves dommages à la Compagnie de la Baie de la Pile.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Le cas de l'honorable M. C. O. Paradis, intervenant, a été jugé par la Cour de Révision à Montréal, hier, et l'hon. Juge a déclaré que M. Paradis avait le privilège qu'il invoquait.

Nouveau Magasin

Général de POELES, MOULINS À COUDRE "RAY MOND" ET CHAUSSURES ETC. ETC.

TEINT À L'ANCIENNE PLACE SMOYER PAR M. Ed. Rouillard, Fils

Tout le monde est respectueusement invité à venir rendre une visite au magasin ci-dessus mentionné et je me flatte de dire que tous seront satisfaits en voyant nos articles.

ED. ROUILLARD, FILS, Pierreville P. Q.

CHARPENTE

En Pin, Epine Rouge, etc. CEDRE, Rods, Fendus et Poteaux sciés

BOIS DE SCIAGE, Pin, Sapin, Bois Franc, etc. Le tout offert à BON MARCHÉ

D. PARISEAU, JOIN DES RUES CRAIG ET ST DANIS, 514 Rue LaSalle, Montréal.

EDMOND MORISSEAU

PROVINCE DE QUEBEC, 151 Rue St Paul et 5 Rue Claude, Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel des chambres confortables à prix réduits.

Pension à la semaine et au mois

Vins et liqueurs Cigares de choix, PIERRE BOUDREAU PROPRIETAIRES, Hôtel St Paul

91 et 93 RUE ST PAUL, MONTREAL. Le public voyageur et voyageurs trouvera dans les tables à prix réduits.

RESTAURANT RICHELIEU, 100, 100A, Rue Notre-Dame, No. 100A, EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE, MONTREAL.

Maison de Pension

JOSEPH LAHAIE PROPRIETAIRES, RUE DU COLLEGE, SAINT THOMAS DE PIERREVILLE

Le public voyageur trouvera à cette maison tout le confort possible. Une visite est respectueusement sollicitée

PRIMERIE COMMUNION

Nous venons de recevoir une grande quantité de Broderies sur mousseline, Dentelle sur soie, Cachemire blanc, Satin blanc

Manchons blancs carreaux, Lawn blanc rayé, Rubans blancs, Bas blancs, Gants blancs, Voiles blancs, Mouchoirs blancs

Enfin nous avons le plus grand assortiment de la ville dans les marchandises pour première Communion.

En face du marché Sorel, C. O. PARADIS

DAMBOURGES JACQUES

RELEUR, 78 RUE AUGUSTA, SOREL P. Q.

Se charge de toutes sortes de relieurs à des prix modérés. Sorel 1er Dec. 1896

CYRILLE LABELLE

IMBROCANL, EN GROS ET EN DÉTAIL, vient de recevoir un assortiment complet de VIN ET BRANDY de la maison CHATEL LEBLANC, Grosse-Île, France.

MONTREAL (Nouveau) PORTO FRANÇAIS, BLANC (Grand) BRANDY

ROUSILLON, ST ETIENNE DE LISS, Cyrille Labelle, Rue Du Roi - Sorel.

HOTEL DU CANADA

La Santé avant tout. Malades, dites à vue d'oeil et Gratia.

J. B. Archambault, L. A. GUNDLACK, No. 11 Rue de la Reine.

En face du quai du Collège, à quelques pas des quais de la Compagnie du Richelieu. Ce splendide hôtel est situé dans l'endroit le plus central de la ville pour les gens d'affaires. Les appartements sont grands, propres, bien éclairés et bien aérés. Il y a de magnifiques salles de réception, salon et un grand nombre de chambres à coucher. Le tout meublé avec luxe.

Les Vins, Liqueurs, Cigares, etc., sont de première classe.

Prix Modérés. Il y a aussi de bonnes courtes bien tenues. Le soussigné, si bien connu du public, remercie ses amis de leur encouragement et espère qu'ils continueront comme par le passé à lui accorder une part de leur patronage.

J. B. ARCHAMBAULT, Sorel, 23 septembre 1896

ART DE GEO. TUCKER No 14, un spécimen contre les maladies qui se produisent des années de jeunesse. 84, rue St. Laurent.

TERRES BOISEES

Mattawan, Callan, North Bay, Lemise, mingue et autres

Manitoba, du nord-Ouest et de la Colombie Anglaise

PRAIRIES

Notre Pays à l'Ouest est meilleur que l'Ouest des États-Unis et les avantages sont supérieurs. Si vous ne croyez pas, allez voir pour vous convaincre.

Les billets d'aller de Montréal et jusqu'à la Colombie Anglaise, sont au plus bas prix pour les colons ou explorateurs de bonne foi seulement.

TERRES BOISEES

Dans ces contrées du Nipissing, de l'Algonia, études autour de Montréal et Manitoba, on offre d'excellents avantages aux colons.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de Colonisation, 266 Rue St Jacques, MONTREAL.

Bureau de Colonisation

1498, BERGERON & FILS, 1498, RUE ST JACQUES, MONTREAL.

Vous êtes invités à aller visiter le magasin de M. C. O. Paradis, quand même vous n'auriez rien à acheter.

DAME VEUVE J. B. GREGOIRE, ÉTABLISSEMENT DE Ferblanterie, Plombier et Couvreur.

Outrage exécutés avec promptitude et garantie. Outrages en tôle, cuivre, etc. Au magasin: assortiments de ferblanterie, de toutes sortes de plaques de ferblanterie, que l'on vendra à bon marché.

Une visite est sollicitée. DAME VVE J. B. GREGOIRE, MAISON DUBOIS, RUE AUGUSTA, SOREL P. Q.

L. P. Bellefeuille, HOTELIER.

Vins, Liqueurs. Une spécialité pour les Hôtels, Restaurants, Tabacs, Cigares, etc., etc. Sorel, 30 septembre 1896

—Téméraire d'une grande valeur— M. A. Lachance. Ayant fait usage de remède de M. de la Roche, je me suis débarrassé de la maladie que je me sentais très bien guéri.

Saint Thomas, Dep. Belle d'œil de St Vincent de Paul, Montréal, 14 octobre 1896.

—Téméraire d'une grande valeur— M. A. Lachance. Ayant fait usage de remède de M. de la Roche, je me suis débarrassé de la maladie que je me sentais très bien guéri.

Saint Thomas, Dep. Belle d'œil de St Vincent de Paul, Montréal, 14 octobre 1896.

—Téméraire d'une grande valeur— M. A. Lachance. Ayant fait usage de remède de M. de la Roche, je me suis débarrassé de la maladie que je me sentais très bien guéri.

Saint Thomas, Dep. Belle d'œil de St Vincent de Paul, Montréal, 14 octobre 1896.

DE PRESUN

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde. Le monde ne connaît pas le monde.

EDOUARD LACROIX

TRADE MARK

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne suis pas le seul à fabriquer. Je ne suis pas le seul à fabriquer.

Se méfier des contrefaçons. Je ne